

la moralité, quand on fait des accrocs aux principes de la moralité, on sape la grandeur d'une nation. Je ne dis pas que les écarts de conduite se limitent à un particulier ou à un parti.

Mais je soutiens qu'après les choses qui ont été dévoilées, il ne sied pas à un grand pays comme le nôtre de négliger la lutte contre les malfaiteurs, forts de l'appui du Parlement. Je ne veux pas que Rivard devienne un nouvel héros de folklore pour nos jeunes. J'estime que c'est une excellente chose d'instituer cette compagnie de jeunes Canadiens. Mais qui les dirigera? Êtes-vous sûrs qu'ils ne seront pas dirigés par ceux-là mêmes dont la conduite a dû faire l'objet d'une enquête au cours des dernières semaines? Le premier ministre ne peut dire que je traite d'un point en cours d'instance devant une commission, car il en a traité lui-même au cours d'un entretien.

Ce n'est pas une question théorique. Où peut-on trouver dans le discours du trône une déclaration selon laquelle l'administration de la justice au Canada, dans la mesure où elle incombe à la compétence fédérale, sera irréprochable?

Une voix: Il faudrait d'abord avoir un ministre de la Justice.

Le très hon. M. Diefenbaker: Où peut-on trouver une déclaration en ce sens? Je n'ai pas l'intention de m'étendre longuement là-dessus, mais je tiens à signaler ces faits... un ancien député libéral devenu juge attend maintenant la décision d'un appel après avoir été condamné; un ministre du cabinet a été traduit devant les tribunaux; deux ministres du cabinet ont acheté des meubles dans des circonstances qui devraient obliger la Chambre des communes à savoir ce qui se trouve dans les dossiers de la faillite Sefkind. Nous avons le droit de savoir. Nous avons demandé ces renseignements l'autre jour mais on nous a dit que nous ne pouvions les obtenir. Pourquoi nous les refuse-t-on? Je sais que le ministre de la Justice (M. Favreau) n'a pas dit au premier ministre que son propre secrétaire parlementaire était peut-être en cause. Pourquoi? L'autre jour, lorsque nous avons demandé à examiner le dossier Sefkind, on nous a dit que nous ne pouvions le voir. Nous voulons le voir. Nous ne nous laisserons pas écarter ainsi par le ministre de la Justice ou par le gouvernement, je tiens à le préciser.

Une telle situation ne s'était jamais vue au Canada. Ce régime s'est acquis la réputation

d'être amical et plein d'égards pour des personnages aussi peu recommandables que Hal Banks, d'avoir dans des postes responsables des représentants s'intéressant au bien-être du roi des stupéfiants, Rivard—alors que le trafic des stupéfiants est le crime le plus cruel et le plus méprisable qui attente à l'âme même des hommes. A quoi s'intéressaient-ils? Que voulaient-ils? Qu'arrive-t-il à une nation où se passent ces choses? Le premier ministre a parlé d'insinuations et d'allusions malveillantes. S'agissait-il d'allusion malveillante si le secrétaire parlementaire a été forcé de démissionner? Il n'a sûrement pas été requis de donner sa démission à cause d'une insinuation ou d'une allusion malveillante. Ensuite, le président du caucus libéral au Parlement a démissionné parce que son nom a surgi durant l'enquête sur le trafic d'influence et l'obligeance à l'égard de personnes soupçonnées d'être alliées au syndicat mondial du crime, la Mafia. Le président d'un comité a donné sa démission après condamnation par une commission provinciale.

• (4.30 p.m.)

Quelle est la réaction du gouvernement? Le ministre du Travail (M. MacEachen) n'est pas ici; je ne commenterai donc pas sa déclaration de l'autre jour devant une assemblée libérale à Richmond-Hill. Il a déclaré que les problèmes du chômage ne prédominaient plus dans les débats du Parlement. Il a ensuite dit que nous nous payions maintenant le luxe de parler de la plus récente évasion d'un prisonnier. Exposé étrange de la politique gouvernementale, de dire que nous nous payons maintenant ce luxe. Comment un programme, une politique d'importance nationale, peut-il réussir si nous ne rétablissons pas dans notre pays, par le Parlement, le sens moral dans l'exercice de hautes fonctions? Profumo n'a pas été écarté à cause de sa conduite mais bien parce qu'il avait induit le Parlement en erreur. (Applaudissements)

Cette question est très grave. Ils n'ont jamais fait autant d'efforts pour dénicher les communistes. J'aurais aimé entendre une déclaration comme celle-là; en fait, je me suis risqué à prédire une déclaration faite en ces termes: Partout, au Canada, mes ministres prendront toutes les mesures nécessaires pour faire disparaître la corruption et le trafic d'influence dans le gouvernement. Cela aurait été une déclaration remarquable. Je connais les difficultés auxquelles se heurte le premier ministre. J'ai occupé ce poste et j'en connais les difficultés. Mais je sais également que j'ai affirmé ceci, qui leur a paru cruel: «Si jamais il y a le moindre soupçon d'écart de conduite, vous serez...

Une voix: Au Sénat.